



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 10 avril 2024

SECURITE CIVILE

Incendie en voie d'extinction dans l'entreprise SAIPOL classée SEVESO seuil bas

L'incendie qui a fait suite à une explosion au sein de l'entreprise SAIPOL, classée SEVESO seuil bas, située dans la commune de Sète, est en voie d'extinction.

L'incident s'est déroulé dans l'entrepôt d'estérification (fabrication de carburant à partir de graines) où était présent 300m³ de diester. L'entreprise qui était à l'arrêt, en situation de maintenance, a immédiatement activé son plan d'opération interne (POI).

Le bilan définitif fait état d'un blessé en urgence absolue hélicoptérée au centre hospitalier Lapeyronie (salarié de l'entreprise). 20 personnes de l'entreprise ont été impliquées et 200 personnes ont évacuées à titre préventif.

Les résultats des 1ères mesures réalisées sur site par la CMIC (SDIS 34) sont négatifs et les résultats de la modélisation réalisée par la cellule d'appui aux situations d'urgence (CASU) de l'INERIS concernant la combustion des produits présents sur site sont mentionnés dans l'encadré ci-dessous.

Les résultats complets seront communiqués demain en toute transparence sur le site de la préfecture de l'Hérault.

Les agents de l'Etat relevant de l'unité départementale de la DREAL effectueront demain une visite sur site afin de proposer au préfet les mesures conservatoires nécessaires pour le fonctionnement de l'entreprise dans le cadre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans ces conditions, le préfet a décidé la levée du centre opérationnel départemental (COD) à la préfecture. Le poste de commandement opérationnel (PCO) reste quant à lui activé jusqu'à l'extinction et la fin des mesures.

Le préfet de l'Hérault remercie l'ensemble des forces de secours et de sécurité mobilisées sur cet accident.

Premiers résultats de la modélisation CASU INERIS concernant le panache de fumée :
La combustion de diester produit majoritairement des gaz tels que du CO, CO₂, des suies en grande quantité et, éventuellement, en quantité faible des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), NO₂, HCN.
Pour mémoire, ce panache s'est dirigé vers la mer.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2